

VERSION LATINE ET COURT THÈME

ÉPREUVE D'OPTION ÉCRITE

Jean-Baptiste GUILLAUMIN, Jean TRINQUIER

Coefficient : 3 ; durée : 5 heures

L'épreuve d'option de version latine et court thème a été choisie cette année par 205 candidats. Malgré la difficulté qu'il y a à exceller dans deux exercices successifs, deux candidats ont obtenu la note maximale, onze candidats ont été notés entre 18 et 20. Un peu plus de la moitié des candidats a obtenu une note égale ou supérieure à 10. Les candidats ont en général bien organisé leur temps, si bien qu'il est rare qu'un des deux exercices ait été sensiblement moins bien réussi que l'autre. La plupart des candidats témoignent de connaissances encore solides en latin, ce dont le jury ne saurait trop se réjouir.

I. VERSION

La *Satire X* de Juvénal, placée sous le patronage de Démocrite et de son célèbre rire, s'attaque avec verve et brio à l'inanité des vœux insensés que les hommes adressent aux dieux et que ces derniers, paradoxalement, n'exaucent que par hostilité envers l'humanité ; c'est que les hommes sont incapables de savoir où est leur véritable bien et s'acharnent à réclamer dans leurs vœux des biens illusoire qui causeront leur perte. L'un de ces faux biens est la longévité, à laquelle Juvénal consacre un long développement. Après avoir détaillé les inconvénients et infirmités de la vieillesse, Juvénal dresse le catalogue de toute une série de vieillards illustres qui ont connu sur leurs vieux jours d'insignes malheurs, alors qu'une mort moins tardive serait venue clore une vie certes moins longue, mais prospère et heureuse de bout en bout. Les candidats avaient à traduire la partie de ce catalogue consacrée aux héros de l'épopée homérique, soit vingt-sept hexamètres. Il s'agissait d'une succession d'exemples inégalement développés, selon une structure énumérative qui devait permettre à un candidat ponctuellement en difficulté de reprendre pied sans trop de mal. La version demandait avant tout précision et rigueur. Il n'est pas rare en effet que la pensée s'y développe en une période syntaxiquement complexe, courant sur plusieurs vers, que les candidats devaient être capables

d'analyser avec sûreté et sang-froid. Le jury regrette que des tours usuels, comme la construction participiale des verbes de perception ou l'interrogative indirecte, n'aient pas été toujours correctement identifiés. Cette indispensable rigueur devait se doubler également d'une certaine souplesse, de façon à suppléer ici ou là un verbe sous-entendu ou à débrouiller les passages un peu plus difficiles (voir par exemple vers 15, *reliquis fratrum ceruicibus*). Le jury attendait enfin que les candidats optionnaires de lettres classiques aient quelque familiarité avec les héros homériques présents dans le texte. Se souvenir du chant II de l'*Énéide*, dont Juvénal réécrit un passage fameux, ou de l'*Hécube* d'Euripide ne pouvait ainsi qu'aider à la compréhension de la fin du passage. Le dictionnaire pouvait du reste venir au secours de certaines défaillances de mémoire ; il y était ainsi précisé, à l'entrée « Pylius », que l'homme ou le roi de Pylos était Nestor, et à l'entrée « Antilochus », qu'Antiloque était le fils de Nestor. S'agissant de personnages aussi connus, il fallait absolument reproduire scrupuleusement la transcription de leur nom qu'un long usage a consacrée en français (« Polyxène » et non « Polyxena », par exemple). Il fallait également respecter l'alternance entre désignation directe, comme *Antilochus*, *Peleus* ou *Priamus*, et désignation indirecte (*rex Pylius*, *Ithacus*) ou périphrase développée, comme au vers 12. S'il importait dans la traduction de conserver par fidélité au texte ces désignations indirectes, les candidats n'en avaient pas moins intérêt à identifier correctement les personnages en question, afin de comprendre notamment la relation de parenté qui unissait Nestor à Archiloque.

Pour ce qui est de la mise en français, les candidats ne devaient pas se contenter de décalquer purement et simplement les structures du latin, au risque d'écrire une langue passablement artificielle et difficilement intelligible. Ils devaient également se montrer sensibles à l'expressivité du texte latin et s'efforcer de ne pas la sacrifier systématiquement en français. Il est en revanche franchement déconseillé de proposer, comme certains l'ont fait, une traduction versifiée du texte ; il s'agit certes d'une intention louable, mais les candidats doivent avoir bien présent à l'esprit qu'il est pratiquement impossible d'arriver dans le temps imparti à un résultat qui satisfasse à la fois aux exigences de la poésie et à celles d'un exercice scolaire qui requiert non seulement de l'élégance, mais aussi et surtout de l'exactitude.

Le jury est globalement satisfait des copies qu'il a corrigées, lesquelles témoignent en général d'un apprentissage sérieux de la langue latine et d'une authentique culture dans le domaine de l'Antiquité. Les plus mauvaises copies sont dues à un manque évident de familiarité avec la poésie latine, notamment avec les disjonctions affectant les groupes nominaux, qui y sont pourtant monnaie courante. Il est facile de venir à bout de ce léger

obstacle à la fois par l'habitude, qui s'acquiert à force de versions et de lectures cursives du latin, et par la scansion, que les candidats pratiquent trop peu.

Poursuivons maintenant par des remarques de détail sur le texte. Le but en est moins de fournir un corrigé que d'indiquer par quel raisonnement les candidats auraient pu débrouiller les difficultés du texte et éviter les erreurs les plus fréquentes. Le début du texte ne posait guère de problème, à condition de repérer la disjonction *magno...Homero*, de construire correctement *credere* avec le datif et d'identifier *quicquam* comme un complément de relation, sans omettre de le traduire. Une note rappelait aux candidats que les Anciens prêtaient à la corneille une longévité exceptionnelle. Il leur restait à voir que la longévité de Nestor était comparée à celle de la corneille, référence d'excellence en la matière, une comparaison qui était portée ici par l'adjectif *secundus*, auquel il fallait donner le sens de « qui suit immédiatement », « qui vient en second », et non celui de « favorable » ; la construction *secundus ab* + abl., « second par rapport à quelqu'un ou quelque chose » (*ab* explicite ici l'ablatif de point de départ qui permet de construire le complément du comparatif) était donnée par le dictionnaire. La longévité de Priam ne le cède qu'à « la corneille », c'est-à-dire qu'à « celle de la corneille », selon le mécanisme, bien identifié par les grammaires, de la comparaison abrégée.

Les vers suivants font entendre ironiquement – une ironie soulignée par l'adverbe *nimirum*, « sans doute » – la voix de l'opinion commune, qui rapporte étourdimement à la faveur divine – c'est ici le sens de *felix* – une longévité hors du commun. L'ellipse du verbe principal, pourtant fréquente, en a gêné certains. Quant aux trois relatives coordonnées, elles proposent des variations autour de la même idée, d'abord exprimée de façon abstraite, puis de façon plus concrète et amusante, à travers l'image hyperbolique du comput digital, qu'une note explicitait à l'intention des candidats, puis en utilisant comme unité de compte chaque cuvée de vin nouveau. Il restait à déterminer si l'antécédent de *qui* était Nestor (« lui qui... ») ou s'il fallait donner une valeur généralisante à la relative (« celui qui... ») ; la précision des indications données dans les relatives invitait à choisir plutôt la première solution.

Cette opinion commune est immédiatement démentie par ce qui suit. Les candidats devaient identifier le tour paratactique *oro attendas*, « je te prie de prêter attention » et rattacher l'adverbe *parumper* au second verbe. L'analyse logique de la suite de la phrase, que les candidats devaient conduire de façon rigoureuse, montre que le verbe *attendere* est construit de façon attendue avec une complétive, en l'occurrence une interrogative indirecte, à

laquelle sont subordonnées deux propositions circonstancielle de temps introduites par un *cum* marquant la simultanéité ; le verbe de la seconde proposition temporelle introduit pour sa part deux nouvelles interrogatives indirectes. Dans la complétive dépendant de *attendas*, il fallait ne pas se laisser abuser par le rejet et rattacher *fatorum* à *legibus*, et se garder de disjoindre *nimio* de *stamine* ; beaucoup de candidats ont justement reconnu dans *stamen* l'image du fil filé ou tissé par les Parques, et compris qu'il s'agissait du « fil d'une trop longue destinée ». La suite a posé plus de problèmes. La *barba ardens* du vaillant Antiloque a malencontreusement rappelé à certains la barbe fleurie ou la barbe rousse de tel ou tel empereur, ce qui fait que la construction *uidere* + COD + participe présent, pourtant usuelle, n'a pas été identifiée ; l'image de la barbe qui s'embrase sert à mettre sous les yeux du lecteur, de façon frappante, le spectacle cruel de la crémation d'un cadavre, un spectacle d'autant plus cruel que l'ordre naturel des générations est bouleversé et qu'un fils meurt avant son père. La construction *quaerere aliquid ab aliquo*, pourtant usuelle, a malheureusement échappé à quelques-uns. Il était plus difficile de voir que la relative indéterminée *quisquis adest* ne faisait que développer et spécifier le groupe *omnis socius*. Si la construction était bien analysée, il tombait sous le sens que le sujet non exprimé de *duret* et de *admiserit* était toujours Nestor. Le groupe *haec in tempora* a donné lieu à des erreurs qu'il était facile d'éviter en s'avisant que *tempora* n'était pas un ablatif locatif, mais un accusatif de mouvement, ce qui conduisait à donner à la préposition *in* le sens de « jusqu'à » et à restituer au démonstratif *haec* sa valeur de déictique renvoyant, malgré le filtre du discours indirect, au présent endeillé de Nestor (« jusqu'à ce jour » ou « jusqu'à ces moments douloureux »). Le dernier vers de cette longue phrase a été étrangement maltraité, certains candidats semblant baisser les bras à mesure qu'ils avançaient dans la phrase. Il convient de rappeler que le latin littéraire affectionne, en prose, mais aussi parfois en poésie, les phrases longues et bien structurées, qu'il faut absolument analyser avec rigueur et recul. *Quod* était le déterminant interrogatif et non le pronom relatif, *tam longo aeuo* le complément de l'adjectif *dignum*, et *admittere* avait le sens bien attesté de « commettre ».

La difficulté des deux vers suivants tenait à leur caractère elliptique, condition de la *breuitas* du passage, qui condense en deux vers la guerre de Troie et le retour d'Ulysse. Il fallait comprendre que *haec eadem* était le complément d'objet direct d'un verbe sous-entendu qu'il fallait restituer : « Pélée profère des plaintes semblables... » ; il est superflu de rappeler que *eadem* ne peut en aucun cas déterminer *Peleus*. Tous les candidats n'ont pas rapproché *raptum* de *Achillem* et reconnu le tour *Sicilia amissa* ; le verbe *rapere* indiquait ici

une mort que sa soudaineté et sa brutalité apparentent à un rapt. À *raptum...Achillem* répond au vers suivant, en chiasme mais articulé autour du même verbe *lugere*, *Ithacum...natantem*. La plupart des candidats ont bien compris qu'étaient ainsi mis en regard le héros de l'*Iliade* et celui de l'*Odyssée*, nommé de façon indirecte, mais transparente, par l'adjectif substantivé *Ithacus*. De la même façon, *alius* est sur le même plan syntaxique que *Peleus*, auquel il répond, et désigne par conséquent Laërte, le père d'Ulysse ; il fallait donc le traduire par « cet autre », et non par « un autre ». Une fois reconnu Ulysse, le participe présent *natantem* s'éclairait, puisqu'il est bien connu que le héros d'Ithaque erra longtemps sur les flots avant de pouvoir regagner son île natale. « Ballotté par les flots » était cependant une traduction un peu faible pour *natantem*, qui constitue une allusion plus précise, sans doute au chant V, où Ulysse doit nager au milieu des flots déchaînés après la dislocation de son radeau ; « nageant au milieu des flots », « cherchant à surnager » étaient préférables. Il restait à construire convenablement la relative en suppléant le verbe *esse* : *cui fas (est) ... lugere*.

Cette revue des héros homériques se clôt sur Priam, exemple fameux d'une illustre infortune. Priam a droit à un développement de quinze vers, qui commence par une longue période conditionnelle à l'irréel du passé, comme l'indique l'emploi du plus-que-parfait, avec *uenisset et foret extinctus*, une forme composée qui en a gêné plus d'un. Une petite difficulté tenait au fait que la proposition conditionnelle est longtemps différée. Il fallait regarder calmement l'ensemble de la phrase et résister à la tentation de faire du groupe initial à l'ablatif, *incolumi Troia*, un ablatif absolu à valeur conditionnelle, alors qu'il s'agit d'un simple ablatif locatif, « dans une Troie encore intacte ». Quant au groupe *Assaraci magnis sollemnibus*, il exprime la circonstance concomitante, de même que l'ablatif absolu *Hectore funus portante...*, et même la subordonnée introduite par *ut*, qu'il faut analyser comme une consécutive (« dans des conditions telles que... » plutôt que « au moment où », qui était néanmoins acceptable) : il s'agit de l'ensemble des actions qui auraient accompagné les funérailles grandioses de Priam si ce dernier était mort avant la chute de Troie.

Il fallait absolument comprendre qu'il s'agissait ici des funérailles et de leur rituel. Tout alors s'éclairait, et on pouvait commodément traduire *uenire ad umbras* – habile périphrase pour nommer à la fois le décès et les funérailles qui s'ensuivent, dont l'une des finalités était de permettre au mort de prendre place parmi les ombres en l'installant dans son statut de défunt – par « aller » ou « descendre chez les ombres », donner à *sollemnia* son sens de « rites solennels », de « cérémonies » (la traduction par « fêtes » ne convient pas pour des funérailles), à *funus* son sens de « cadavre », « corps » ; il ne s'agit pas de rejoindre « l'ombre

d'Assaracus », comme l'ont compris certains, faisant fi du pluriel *umbras*, mais de prendre congé des vivants avec toute la pompe prévue par la coutume ancestrale, Assaracus étant l'un des ancêtres de la dynastie troyenne (« avec la pompe solennelle d'Assaracus », c'est-à-dire « avec la même pompe solennelle qu'Assaracus » ou « comme Assaracus, avec toute la pompe requise »). Il importait de bien se représenter les différents gestes du rituel, en visualisant la scène, qui est construite sur un partage des rôles entre les hommes, qui portent le cadavre, et les femmes (*Iliadum*, génitif d'*Iliades*, est un féminin pluriel), entre les fils et les filles de Priam. Ce sont bien les fils de Priam qui portent le corps de leur père : « Hector et ses autres frères portant son corps sur leurs épaules ». La difficulté du passage, qui a embarrassé les candidats, tenait au fait qu'au tour prosaïque *fratribus* (= sujet de l'ablatif absolu, sur le même plan syntaxique que *Hectore*) *portantibus funus ceruicibus* (= complément de moyen) a été préférée la synecdoque avec transfert d'épithète *reliquis fratrum ceruicibus*, littéralement « les autres nuques des frères », une synecdoque qui a en outre le mérite d'éviter une cascade de substantifs à l'ablatif occupant des positions syntaxiques différentes. Quant aux filles de Priam, elles déchirent rituellement leur robe et donnent le signal des lamentations (*primos edere planctus*) ; *scissa palla* n'était pas un ablatif de qualité (« Polyxène à la robe déchirée »), mais un ablatif absolu en facteur commun indiquant l'une des deux actions accomplies sans doute conjointement par Polyxène et par Cassandre. La forme *inciperet* était un peu délicate à analyser ; le mieux était de la traduire en français par un conditionnel passé, le subjonctif imparfait suffisant bien souvent, dans une proposition subordonnée, à exprimer l'irréel du passé. Dans la proposition conditionnelle, il fallait reconnaître dans *diuerso tempore* et dans *quo* des ablatifs locatifs marquant la date, veiller au temps de *coeperat*, faire porter *audaces* sur *carinas*, rendre en français son accent circonflexe à Pâris et éviter le décalque « édifier », qui ne convenait pas à la construction de navires.

Le syntagme *longa dies* a été souvent traduit avec maladresse ; la lecture attentive du lemme *dies* du dictionnaire, qui donne notamment le sens de « temps », « délai », « durée », aurait dû permettre aux candidats d'éviter la traduction mécanique par « jour », qui n'avait pas ici beaucoup de sens. La phrase suivante ne présentait guère de difficulté, à condition d'identifier une nouvelle fois la construction *uidere* + COD + participe, un participe qui est le plus souvent un participe présent, mais qui peut être aussi un participe passé. Les quatre vers suivants évoquaient, après Euripide et Virgile, la mort du roi Priam, tué par Pyrrhos / Néoptolème, le fils d'Achille, devant l'autel de Jupiter Très Grand (« grand » ne pouvait suffire à traduire *summus*). Les candidats devaient d'abord comprendre que le sujet de *ruit* est

Priam, et non le syntagme *miles tremulus*, qui est seulement apposé au sujet, comme le suggérait la ponctuation adoptée par le jury dans le but de les aider. Ils devaient ensuite être attentifs à l'enchaînement des idées et des images : le vieux roi Priam, qui décide de mourir les armes à la main (*posita ... tiara*, « après avoir ôté sa tiare », la scansion ne devant laisser aucun doute sur la longueur de la voyelle finale de la forme *posita*) ne saurait se transformer avec succès en soldat, comme l'indique le syntagme *miles tremulus*, où *miles* s'est substitué de façon inattendue et ironique à *senex* ; il est tué (*ruit* n'a pas ici le sens de « se précipiter », mais celui de « s'effondrer », tout aussi bien attesté) au terme de ce qui s'apparente moins à un véritable combat qu'à une mise à mort sacrificielle, une image amenée par la localisation de l'épisode devant un autel. La comparaison qui suit n'a pas toujours été convenablement traduite. Les candidats, sans doute abusés par le pluriel *cultri*, de *culter*, *cultri* m., le couteau, mais aussi, malheureusement, le coutre de l'araire, n'ont pas toujours compris qu'il s'agissait d'un sacrifice, une interprétation qu'imposaient pourtant non seulement la logique de la comparaison, mais aussi le dernier groupe, *ab ingrato iam fastiditus aratro*, « à présent dédaigné par l'araire ingrat », « dont l'ingrat araire fait désormais fi ». Juvénal reprend ici les accents et le pathos de ceux qui condamnaient le sacrifice du bœuf de labour, ce compagnon du labour humain qui n'est payé que d'ingratitude et qui, au moment d'être réformé, se voit mis à mort par son propre maître. L'erreur est souvent venue d'une mauvaise interprétation de la forme *fastiditus*, traduite par « dégoûté de » ; ce faisant, les candidats ont manifestement oublié que le verbe *fastidire* signifie « être dégoûté de », « mépriser », « dédaigner », et non « dégoûter (quelqu'un de quelque chose) », si bien que le participe passé signifiera, sauf exception dûment recensée par le dictionnaire (*fastiditus*, « qui méprise », chez Pétrone, dans la bouche de l'affranchi Trimalcion, dont le langage est loin d'être toujours un modèle de correction grammaticale), « qui a été dédaigné », tandis que « dégoûté de » se dit à l'inverse *fastidens*, participe présent actif. Le participe passé passif *fastiditus* était du reste construit avec un complément d'agent introduit classiquement par la préposition *ab*, au prix d'une discrète personnification de l'araire.

Les deux derniers vers esquisaient un parallèle entre la fin de Priam et celle de son épouse (*uxor*) Hécube. Une analyse rigoureuse de la phrase latine devait permettre dans tous les cas d'en saisir le sens, mais il était évidemment précieux de savoir qu'Hécube avait été métamorphosée en chienne après avoir exercé sa terrible vengeance à l'encontre de Polymestor et de ses deux fils. Dans la première proposition, il était facile de suppléer le verbe *esse* (*fuit*), et partant de reconnaître le tour *esse* + dat. : « il eut en tout cas une mort

humaine », c'est-à-dire « sa mort, en tout cas, fut celle d'un homme », ou « c'est du moins en homme qu'il mourut », par opposition à Hécube, « qui lui survécut » (*quae post hunc uixerat* ; il n'est pas nécessaire en français d'exprimer l'antériorité), mais en perdant sa forme humaine : « mais son épouse, qui lui survécut, se mit à aboyer, menaçante, en découvrant ses crocs de chienne ».

II. COURT THÈME

Les trois phrases proposées cette année en thème latin, extraites des *Caractères* de La Bruyère (« De l'homme », 112) étaient consacrées aux reproches faits à la jeunesse par ceux qui, l'ayant quittée, se piquent de chasteté et de tempérance. Ce passage ne présentait pas de difficulté majeure de compréhension et sa langue, classique, pouvait sans trop d'efforts être mise en adéquation avec la syntaxe de la phrase latine. De fait, l'exercice de thème latin n'est pas un simple jeu de transposition terme à terme, mais nécessite de la part du candidat une capacité d'évaluation de la « latinité » du texte qu'il propose : il est indispensable de lier les phrases entre elles en explicitant le rapport logique entre les différentes affirmations, et souhaitable de rendre les termes abstraits dont le français use volontiers par des expressions latines plus concrètes, du moins lorsqu'ils n'ont manifestement pas d'équivalent abstrait en latin classique (c'était le cas, ici, pour des termes comme « régime » ou « conduite »). Ce sens de la langue latine ne se développe pas par la consultation effrénée du dictionnaire de thème, ni même par l'apprentissage mécanique des tableaux morphologiques et des exemples de syntaxe (qui reste toutefois un préalable absolument indispensable), mais par la fréquentation assidue des auteurs latins eux-mêmes : à cet égard, le jury ne saurait trop recommander la pratique régulière du « petit latin », utile tant pour le thème que pour la version.

Si le jury a constaté, dans un tiers des copies environ, une grave méconnaissance de la morphologie et des règles fondamentales de la syntaxe (ce qui ne peut laisser espérer une note correcte), il a par ailleurs eu le plaisir de corriger un certain nombre de bonnes copies qui appelaient essentiellement des critiques de détail, ici sur le choix d'un terme inexact, là sur la simplification paresseuse d'une tournure. Sans être exhaustives, les remarques qui suivent reprennent les erreurs les plus souvent commises.

La première phrase, affirmation générale, impliquait une double construction rattachée à un verbe marquant le souvenir (*meminisse* ou *recordari* par exemple) : la construction de la phrase française incitait à recourir à une proposition infinitive puis à une interrogative indirecte, même si d'autres solutions ont parfois été trouvées à l'aide d'expressions attestées dans le dictionnaire latin-français. Cette première phrase était donc pour le candidat l'occasion de montrer sa connaissance de plusieurs points de syntaxe fondamentaux : utilisation du réfléchi (dans les deux propositions), expression de l'antériorité et accord de l'attribut à l'accusatif dans l'infinitive, introduction de l'interrogative indirecte par l'adverbe *quam* (et non *quantum* ou, pire, *quanto*, malgré les automatismes liés à certaines langues héritières du latin, dont il convient toujours de se méfier en thème), maniement du subjonctif... On relève par ailleurs quelques erreurs surprenantes sur le sujet de la phrase (« peu d'hommes ») : en latin, l'utilisation d'un génitif partitif construit avec *paulum* ou *paululum* est à proscrire.

La deuxième phrase, qui apparaît comme le développement et la suite logique de la première, nécessitait un effort de transposition du tour français « la première chose qui arrive aux hommes, c'est de... ». Un simple *primum homines* censé rendre l'ensemble de l'idée constituait clairement une simplification abusive. En revanche, le tour *hominibus hoc primum euenit ut...* pouvait être accepté. Le complément de temps « après avoir renoncé aux plaisirs » a été rendu tantôt par une subordonnée circonstancielle introduite par *postquam*, tantôt par un ablatif absolu (avec un tour au passif, *uoluptatibus relictis*), tantôt même par une relative : ces différentes solutions étaient acceptables. Il restait à traduire le complément « ou par bienséance, ou par lassitude, ou par régime » : si la polysyndète a généralement été bien rendue, le triple complément circonstanciel a suscité des interprétations diverses. Une utilisation à l'ablatif de trois termes trouvés dans le dictionnaire de thème ne suffisait pas pour forger ici une phrase latine. Le jury a été sensible aux tentatives d'explicitation des nuances dans le statut de ces trois compléments, et à l'inventivité pour rendre le terme « régime » autrement que par le peu classique *diaeta*. Ainsi, à moins de faire de la « bienséance » une qualité propre des hommes en question (*uerecundia* ou *decentia*), il était bon de relever la légère nuance finale (« en vue de la bienséance », *decus* ou *decorum*) qui caractérisait ce premier complément, et que l'on pouvait rendre à l'aide de *causa* (qu'il ne fallait en revanche pas utiliser avec la « lassitude », qui ne saurait être un but). Quant à l'expression « par régime », certaines copies l'ont glosée « pour maintenir la santé », montrant ainsi une capacité

d'interprétation et une maîtrise de la syntaxe de l'adjectif verbal dont le jury a su tenir compte.

Cette description était résumée par l'expression « cette conduite », dans la troisième phrase. S'il n'était guère possible de laisser en l'état le tour « il entre dans cette conduite... » (avec un verbe de mouvement et un nom abstrait), le jury a accepté les expressions du type *in eo autem more inest*, qui pouvaient du reste recourir à un relatif de liaison (*quo in more inest*). Là encore, certaines copies ont cherché à reformuler l'expression selon des tournures considérées comme plus latines (par exemple « ceux qui se conduisent ainsi montrent... ») ; elles devaient cependant veiller à ne pas trop alourdir l'expression. Pour le nom abstrait « attachement », le jury a accepté *amor*, plus approprié ici que *studium*. En revanche, l'image trop concrète du lien (*vinculum*) était à proscrire. Au demeurant, il n'était pas obligatoire de traduire « attachement » par un substantif ; on pouvait par exemple recourir à des tours utilisant un participe passé comme *obligatus*, *deinctus* ou *obstrictus*. L'expression « une sorte de » se rend, en latin, par l'indéfini *quidam* (à accorder correctement...) pour nuancer un substantif, ou par *quasi*, *sicut* ou *uelut*, qui peuvent être utilisés aussi avec d'autres tours. Enfin, il convient d'éviter les confusions liées à l'emploi de « même » : traduire « les choses mêmes » avec *idem* (comme si l'on avait « les mêmes choses ») ne peut qu'être sanctionné.

Si le thème latin ne constitue qu'une partie du sujet d'option, il ne saurait toutefois être négligé et demeure une condition essentielle de la réussite à cette épreuve. Le jury réitère donc ses conseils aux candidats futurs : un thème latin ne s'improvise pas le jour de l'épreuve, mais implique une préparation de longue haleine reposant sur la révision systématique des bases de la grammaire latine et sur la pratique du « petit latin » qui seule permet d'acquérir la familiarité avec la langue, la culture et la pensée des auteurs latins que l'on est en droit d'attendre d'un antiquisant.